



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 26 juillet 2021 à 18 heures 30 minutes
Salle du Conseil Municipal

Présents : M. ARNAUD Thierry, Mme BANNIER Marie-Claude, M. BOYER Joël, Mme CHARROUD Annie, Mme DONDEY Patricia, M. GANDON Christian, M. GIAUFRET Hervé, Mme GONNET Léa, M. MAURIN Thierry, Mme OLLIER Anne, M. SOULAVIE François, M. SOUTEYRAND Marc, Mme TROUILLAT Geneviève

Procuration(s) : M. BOURGEOIS David donne pouvoir à M. SOULAVIE François, M. AVIAS Cyrille donne pouvoir à M. BOYER Joël, Mme MAYRAS Françoise donne pouvoir à Mme TROUILLAT Geneviève

Absent(s) : Mme NURY Mélissa

Excusé(s) : M. AVIAS Cyrille, M. BOURGEOIS David, Mme DALLARD Nathalie, Mme MAYRAS Françoise

Ouverture de séance.

La séance est ouverte à 18 heures 30 sous la présidence de M. SOUTEYRAND Marc.
Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, M. MAURIN Thierry est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dossiers soumis à délibération

39-2021 - Projet pour un socle numérique à l'école

Dans le cadre du plan de relance en date du 3 septembre 2021, le gouvernement consacre un volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative au regard de l'expérience de la crise sanitaire de la Covid-19. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- APPROUVE le plan de financement du projet de 12 000 € HT subventionné à 70 % soit 8 400 €,
- AUTORISE le Maire à demander la subvention d'appel à projet socle numérique,
- AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir et toute pièce afférente à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : Mme GONNET Léa

Arrivée de Mme Léa Gonnet à 18h55

40-2021 - Election d'un nouvel adjoint au maire suite au décès du 5ème adjoint au maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 16 voix POUR et 0 voix CONTRE,

- DE MAINTENIR le nombre d'adjoints au Maire à cinq ;

Après appel à candidature M. Christian GANDON se déclare candidat.

Sous la présidence de M. Marc SOUTEYRAND, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint au scrutin secret et à la majorité absolue.

M. GANDON Christian ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 5^{ème} Adjoint, et a été immédiatement installé.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Questions diverses

EHPAD Le Sandron

Christian GANDON fait un point sur les projets en cours de l'EHPAD Le Sandron. Il explique que les marchés pour la Buanderie sont signés. Le coût total est de 280 000 € environ (200 000 € de travaux et 80 000 € d'achat de machines).

Ces travaux permettront d'être totalement autonome pour le linge tant au niveau du linge plat que celui des résidents.

L'opération de réfection des toits va également être lancée. Les toits seront remis à neuf et isolés ce qui engendrera des économies d'énergie.

A horizon d'un an /un an et demi, il conviendra de projeter la construction d'une unité de vie protégée (UVP anciennement CANTOU).

Ces projets sont possibles grâce à la validation du CPOM qui accorde une augmentation du forfait soins de 270 000 € par an. En effet, cette augmentation, affectée aux dépenses de personnel et de fonctionnement, va permettre de dégager d'autres recettes pour financer les projets d'investissement.

La résidence Service Blanche d'Ucel

Geneviève TROUILLAT explique que 7 des 11 appartements sont loués. Un locataire devrait rentrer en octobre pour 6 mois. La résidence joue bien son rôle d'intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD car 2 locataires ont ensuite été intégré à l'EHPAD.

Lors du repas d'été, les résidents ont manifesté leur bien-être au sein de leurs appartements.

Plan Communale de Sauvegarde

Marc SOUTEYRAND explique qu'il convient de mettre à jour le plan communal de sauvegarde. Le PCS est un document mis en place sur la commune depuis 2012. Fort heureusement, la commune n'a jamais eu à s'en servir. Cependant l'actualité montre qu'aucune commune n'est à l'abri de situations déstabilisantes nécessitant une réaction rapide (inondations, séisme, accidents de toutes natures...)

Outil utile au Maire dans son rôle d'acteur majeur de la gestion d'un évènement de sécurité civile, ce plan s'intègre dans l'organisation générale des secours. Il forme avec les plans ORSEC une chaîne complète et cohérente de gestion des évènements portant atteinte aux populations, aux biens et à l'environnement. Organisant la réponse de proximité en prenant en compte l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours, le PCS est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile.

En tant qu'élus chacun à son rôle à jouer. Plusieurs réunions seront organisées dès la rentrée de septembre pour la mise à jour.

Un appel à la population ucelloise pour devenir bénévole à la réserve communale de sécurité civile est lancé. Le but étant que tous les quartiers de la commune soient représentés par deux bénévoles au minimum pour permettre le relais entre le poste de secours communal et la population mais également de recenser les compétences des bénévoles (secourisme, médical, langues étrangères...) et les moyens matériels (possibilité d'hébergement d'urgence, groupe électrogène, véhicule ...).

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h00.

Fait à UCEL

Le secrétaire de séance, M. MAURIN Thierry

